

CLUB D'ENTREPRISE EN LOIRE AUBANCE

**Assemblée générale
le 31 mars 2014**

- **Etat de présence**

Vérification du quorum

- **Signature du bureau :**

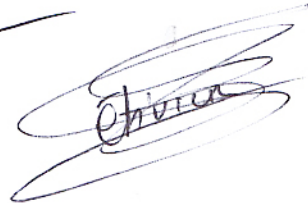
Le président

Alexis Desjeux

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alexis Desjeux', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire

Sophie Métivier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sophie Métivier', with a large, stylized loop on the left side.

Le trésorier

Muriel Dubois

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Muriel Dubois', with a horizontal line and a small loop on the right.

Rapport moral et financier

Le rapport moral

1. Bilan,
2. nouveaux projets, *(date de réunion à venir, présenter les actions : site web, mur d'info sur le net, faire un salon d'exposant / foire expo intercommunautaire)*
3. ambiance au sein de l'association, *(échange de bonne de pratique / pas de prospection active)*
4. relations avec les partenaires, *(CCLA / angers agglo)*
5. vie de l'association,
6. bénévolat, *(implication de l'adhérent)*

1. Bilan

Le club entreprise en Loire Aubance

- La forme du club : Une association loi 1901 (bureau / trésorier / président / secrétaire – AG annuelle)
- **Objectif(s)** : Favoriser, développer, promouvoir des actions et des activités professionnelles. Développer une synergie entre les acteurs économiques du territoire à travers l'organisation de rencontres conviviales régulières entre ses membres. Participer ou organiser toutes manifestations ayant pour objet de promouvoir ses membres actifs et les activités économiques du territoire.

- Condition d'intégration : avoir le siège, établissement secondaire ou une agence sur le territoire
- Périodicité des rencontres : **Réunion mensuelle le dernier jeudi de chaque mois de 19h30 à 23h à partir de septembre 2014** + 1 fois par an une réunion plénière (AG) de tous les acteurs économiques sur un thème commun (*dans l'esprit de la réunion du 28 nov. Dernier au fief de la Thioire*) en synergie avec la CCLA et Angers Loire Métropole
- **Réunion du bureau le lundi suivant la réunion plénière** pour faire le point sur la réunion passé et préparer la suivante

Les obligation d'un membre :

- Les membres rentrent dans le conseil d'administration ils participent à l'assemblée générale. Les membres élisent le bureau.
- Membre de l'association tous les gens de la liste. Une implication /une motivation à participer aux activités l'association dans la mesure de ses moyens.
- Cotisation de **50 euro pour adhérer au club** + participation à la partie convivialité à chaque soirée (trêve estival en juillet et août) / 10 réunions par an *(le chèque de règlement doit être apporté ou envoyé avant la date de réunion. Aucune participation à la conviviale ne sera accepté si le règlement n'est pas parvenu avant le jour J)*
- Conditions d'intégration d'un nouveau membre en cours d'année : 1 visite invité / 50 euro à l'adhésion à l'année (pas de prorata-temporis)
- Signature d'une charte de membre (bonnes pratiques, engagement envers l'association...)

2. nouveaux projets

- Date à venir :
 - **Lundi 31 mars 19h30** :
Assemblée générale constitutive du club – élection du bureau (les candidatures sont les bienvenues !)
 - **Lundi 28 avril 19h30** (lieu à Pasquier à confirmer) :
Forum d'échange sur les besoins et les attentes des membres + visite entreprise
 - **Lundi 26 mai 19h30** (lieu à définir) :
Comment créer une synergie entre les membres d'un club d'entreprise ? Soirée animé par Emmanuelle Brémont de Sorégor (Brissac-Quincé)
 - **Lundi 30 juin 19h30** (Atelier de Yann – Brissac – 1 rue nationale) : Visite d'entreprise : l'atelier de Yann Semet et formation pratique sur la prise de vue photo (pour bien préparer les vacances !) animé par Yann Semet

Exemples de thématiques de nos rencontres mensuelles

- les obligations légales de l'employeur,
- le régime fiscal,
- la gestion du système informatique,
- la motivation de son personnel,
- partager des salariés (voir la forme et les besoins),
- partager des locaux, des transports,
- mutualiser des achats,
- répondre à des appels d'offre en commun...

Exemples d'actions qui pourraient être mise en œuvre

- Création d'un site internet pour promouvoir l'association avec un annuaire des membres
- Création d'un blog « club entreprise » dans lequel les discussions et échanges pourrons se poursuivre (animation par les membres du club)
- Création d'un dépliant de présentation du club pour le promouvoir sur le territoire
- Création d'un forum/salon des entreprises en Loire-aubance
- Créer des sous-groupe de travail sur des thématiques particulières (lié à des sujets ou des professions...)

3. ambiance au sein de l'association

- Le contenu et la forme des rencontres : des réunions régulière pour faire de l'échange d'expérience et partager des bonnes pratiques sur des sujets en lien avec nos entreprises.

Bonne pratique : pas de prospection commerciale active !

4. relations avec les partenaires

Nous avons le soutien de la CCLA et d'Angers Agglomération, les modalités de fonctionnement ci-dessous doivent être validé avec nos deux partenaires.

Qui fait quoi ?

La CCLA/Angers Agglomération pourraient prendre en charge les points suivants :

- gestion des envois d'invitation et suivi des inscriptions
- envoi des comptes rendu à la liste des membres
- publicité et communication : impression de flyer / affiche / annonce presse (ex. dans le bulletin de la com'com pour annoncer le lancement du club / la charte de bonne pratique (en noir et blanc 2 ex. 1 pour l'adhérent / 1 pour le club) qui est signé par les deux parties
- édition et envoi des factures à chaque participant (*objectif à moyen terme d'automatiser sur le net ce point de fonctionnement*)
- création d'un trombinoscope (photo + descriptif de l'entreprise) création d'un contrat aidé avec la cccla avec une version en ligne et application smartphone pour mise à jour et une version papier
- Un membre de la CCLA/agglo sera présent au réunion de bureau et/ou réunion plénière pour pouvoir faire le relais d'information

L'association club entreprise en loire aubance prendrait en charge les points suivants :

- résa des salles et traiteur : membre du club - la ccla nous informe du nombre de participant et nous on gère avec le traiteur
- l'organisation le jour J : 2 ou 3 membres du bureau ou de l'asso se chargent de la mise en place de la salle + vidéo projecteur + accueil des participants / traiteurs / intervenant
- secrétaire de séance : un membre de l'asso tournant par ordre alphabétique

5. La vie de l'association

- Soirée sur des thématiques en lien avec l'entreprise
- Créer des commissions pour gérer des actions spécifiques et ou sous groupe de travail
- Création de commission : 1 membre du bureau est responsable de la commission et X membre s'inscrivent à la commission pour la faire vivre (*Exemple de commission : communication....*)
- Dans ces commissions construction de groupe de travail (*Exemple : forum des entreprises, trombinoscope, site internet...*)
- Projet : mettre en ligne un paiement sur internet sur l'événement / inscription. Inscription avec le chèque minimum 1 semaine avant la date de soirée. Envoyé un accusé réception de la bonne inscription. Gestion automatisée des inscriptions/facturation

6. bénévolat

- Donner pour recevoir : chaque membre se doit de s'impliquer à la hauteur de ses moyens pour faire vivre l'association.
- Cette association est la votre, elle doit répondre à vos attentes !

VOTE

ABROBATION

à main levées

du

rapport moral et financier

Oui 30

Le rapport d'activité

1. Projets et actions menés au cours de l'année 2013-2014 *(bilan des réunions depuis 28 novembre 2013)*
2. points positifs et négatifs des activités *(une bonne participation - une gestion rigoureuse des règlements)*

1. Projets et actions menés au cours de l'année 2013-2014

- 28 novembre 2013 réunion au fief de la Thioires (150 participants).
- 13 décembre 2013 réunion de travail au Clémenceau (23 participants)
- 23 janvier 2014 réunion de travail chez Atlantic Vert (25 participants)
- 27 février 2014 réunion de travail à la CCLA (29 participants)

2. points positifs et négatifs des activités

- Sans obligation de présence à chaque réunion nous souhaitons que chacun puisse être présent le plus souvent possible aux réunions. L'assiduité permettra une bonne synergie.
- Nous demandons à chacun une gestion rigoureuse des règlements pour la partie convivialité de nos réunions (*adresser le chèque et la confirmation minimum 1 semaine avant l'événement pour faciliter la gestion logistique*)

VOTE

ABROBATION
à main levées
du
rapport d'activité
31 oui

Le rapport financier

Validation des adhésions (remise de chèque)

VOTE

ABROBATION

à main levées

du

rapport financier³¹ oui

Election du bureau

Liste des membres du bureau : Métivier
Sophie, Pascal Forveille, Muriel dubois,
Alexis Desjeux, James Boumard,
Christophe Javelot, Olivier Baron,
Dominique Léon, Eric Taunais, Yann
Semet, Samuel Marolleau, bouhiron
christian, France pico, Xavier Leblé

VOTE

ABROBATION

à main levées

du

Bureau

31 oui

Fin de l'AG

Election par le bureau

Président : alexis Desjeux

Vice-président : james boumard

Trésorier : muriel dubois

Vice-trésorier : pascal forveille

Secrétaire : sophie metivier

Vice-secrétaire : olivier baron

nom du club

Association *Cela*
Club Entreprises en Loire Aubance